

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 975

16 avril 2012

SOMMAIRE

Achilles Holdings 1 S.à r.l.	46782	Kerstin S.à r.l.	46781
Algeco Finance 2L sp. z o.o. Oddzial w Luksemburgu	46760	Knupp S.A.	46770
Algeco Finance Mezz sp. z o.o. Oddzial w Luksemburgu	46759	Lagena Company A.G. SPF	46793
AMP Capital Investors (Luxembourg No. 6) S.à r.l.	46769	Langehegermann S.à r.l.	46794
Danone Ré	46774	Lavande Participations S.A.	46792
Diminutif Coiffure Sàrl	46770	Lea Kappweiler Bureau Immobilier S.A.	46797
FORCHIM S.A., société de gestion de patrimoine familial	46771	Lemar S.A.	46798
Garganey Sàrl	46772	Lir International Limited	46793
Garganey Sàrl	46777	Litho Khroma S.A.	46798
Gestion Administration Défense 915 S.A.	46778	Lorima S.A.	46798
Go Ahead SA	46772	Luxembourg International Consulting S.A.	46798
Golden Bay Real Estates S.A.	46778	Luxembourg International Holding S.A., société de gestion de patrimoine familial	46799
Grant Thornton Tax & Accounting	46779	Massy Chateau Holding (Luxembourg) S. à r.l.	46794
Home Technology (Soparfi) S.A.	46779	Microsoft Luxembourg S.à r.l.	46799
Hotcity S.A.	46779	Montnoir Or S.à r.l.	46778
H&S Global	46777	Natalya-1 S.à r.l.	46793
IB Management Services S.A.	46780	Nekia Corporation Sàrl	46779
Ilan's S.à r.l.	46780	Nitsba Actipole S.A.	46800
Immobilco 62 S.à r.l.	46780	Patron Braunschweig S.à r.l.	46794
Immobilière Campus S.à r.l.	46781	Pola S.A.	46772
In Bonis Property & Estate Management Sàrl	46781	Rikiki Sàrl	46797
Intaris	46782	Rocky Pine, S.à r.l.	46760
International Premium Services IPS S.A.	46792	RPSE Lunghezza S.à r.l.	46760
I.O.S.E.F. 36 S.A.	46780	Sibural Holding S.A.	46794
James Lux S.à r.l.	46792	Slyngso Informatique Sàrl	46800
Jardinage Vitali S. à r.l.	46780	Solergo S.A.	46781
Joan Services S.A.	46754	Solibau S.à r.l.	46778
J.P. Morgan SFM General Partner Luxembourg S.à r.l.	46792	Toga Investments Pt. S.à r.l.	46799
JPOne	46792	Total Luxembourg S.A.	46782
JRS Credit S.à r.l.	46793	Towers Investments S.à r.l.	46777
		Trade Connection Holding S.A.	46800
		TransAtlantic Partner S.à r.l.	46800
		Ulysse Consult S.à r.l.	46775

Joan Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 17, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 59.849.

L'an deux mille douze, le dix-septième jour de février.

Par devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Claude CREVECOEUR, indépendant, né à Etterbeek (Belgique) le 19 mai 1950, demeurant à B-4040 Herstal, 3/31, Esplanade de la Paix.

Lequel comparant a requis le notaire soussigné d'acter qu'il est l'associé unique de la société anonyme «JOAN SERVICES S.A.», ayant son siège social à L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.849, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 juin 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 545 du 3 octobre 1997, et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution (la "Société").

Le comparant a reconnu être pleinement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Constatation de la présence d'un associé unique dans la Société;

2. Transfert du siège social de la Société de son adresse actuelle de L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon à l'adresse suivante: L-9991 Weiswampach, 17, Gruuss-Strooss et 1997 22 11527 modification subséquente du premier alinéa de l'article 3 des statuts de la Société;

3. Changement de l'objet social et modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société

« **Art. 5. Objet.** La Société a pour objet la fourniture de prestations de services administratifs destinées principalement aux entreprises.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

De façon générale, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, et prêter tous services tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et encore accomplir toutes autres opérations tendant à favoriser la réalisation, l'extension et le développement de son objet social.»

4. Conversion du capital social en euros et modification subséquente du premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société;

5. Refonte complète des statuts de la Société afin de refléter au niveau statutaire la possibilité de l'existence d'un associé unique et d'un administrateur unique et de mettre ces derniers à jour avec les dernières modifications apportées à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

6. Révocation de Monsieur Guy CREVECOEUR, Madame Maud DUMONT et Monsieur Serge COLLARD en tant qu'administrateurs de la société;

7. Révocation de Monsieur Serge COLLARD en tant qu'administrateur-délégué;

8. Nomination de Monsieur Claude CREVECOEUR, Madame Christine GERARD et Monsieur Michaël CREVECOEUR en tant que nouveaux administrateurs de la société;

9. Nomination de Monsieur Claude CREVECOEUR en tant qu'administrateur-délégué;

10. Confirmation du mandat de la société HD INVEST en tant que commissaire aux comptes de la Société;

11. Divers.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, a ensuite requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique constate que la Société n'a plus qu'un associé unique en la personne de Monsieur Claude CREVECOEUR, pré-qualifié.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle de L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon à l'adresse suivante: L-9991 Weiswampach, 17, Gruuss-Strooss et de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. Siège social (Premier alinéa). «Le siège de la Société est établi dans la commune de Weiswampach.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de changer l'objet social de la Société et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. Objet.** La Société a pour objet la fourniture de prestations de services administratifs destinées principalement aux entreprises.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

De façon générale, la Société pourra faire toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou favoriser la réalisation.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social de la Société, actuellement exprimé en francs luxembourgeois, en euros.

Le capital social de la Société est dorénavant fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt six euros et soixante neuf cents (EUR 30.986,69), divisé en cinquante (50) actions sans désignation de la valeur nominale.

Pour refléter cette résolution, l'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. Capital social (Premier alinéa). «Le capital social de la Société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt six euros et soixante neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par cinquante (50) actions sans désignation de la valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société afin de mettre ces derniers à jour avec les dernières modifications apportées à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, en particulier par rapport à la possibilité introduite par le législateur par une loi du 25 août 2006 permettant de prévoir l'existence d'un associé unique et d'un administrateur unique au niveau des sociétés anonymes.

Au vu de ce qui précède, l'associé unique décide que lesdits statuts de la Société auront dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Forme.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme («la Société»), régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg («les Lois») et par les présents statuts («les Statuts»).

Art. 2. Dénomination. La Société prend comme dénomination «JOAN SERVICES S.A.».

Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi dans la commune de Weiswampach.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la même commune par une décision du conseil d'administration, et à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par une décision des actionnaire(s) délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Objet. La Société a pour objet la fourniture de prestations de services administratifs destinées principalement aux entreprises.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

De façon générale, la Société pourra faire toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou favoriser la réalisation.»

Art. 6. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt six euros et soixante neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par cinquante (50) actions sans désignation de la valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Prime d'émission. En outre du capital social, un compte prime d'émission peut être établi dans lequel seront transférées toutes les primes payées sur les actions en plus de la valeur nominale.

Le montant de ce compte prime d'émission peut être utilisé, entre autre, pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaire(s), pour compenser toute perte nette réalisée, pour des distributions au(x) actionnaire(s) ou pour affecter des fonds à la Réserve Légale.

Art. 8. Actions. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Forme des actions. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En présence d'actions nominatives, un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société. Ledit registre énoncera le nom de chaque actionnaire, sa résidence, le nombre d'actions détenues par lui, les montants libérés sur chacune des actions, le transfert d'actions et les dates de tels transferts.

Art. 10. Composition du Conseil d'Administration. La Société sera administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du Conseil d'Administration peut être limitée à un membre, appelé «administrateur unique», jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateur(s) seront nommés par les actionnaire(s), qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six années, respectivement ils peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment par une résolution des actionnaire(s).

Art. 11. Pouvoir du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés en vertu des Lois ou des Statuts au(x) actionnaire(s) relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera.

Art. 12. Représentation. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée en toutes circonstances, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit si le Conseil d'Administration est composé de trois membres ou plus par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué pour ce qui concerne la gestion journalière.

La Société sera également engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Acompte sur dividende. Le Conseil d'Administration peut décider de payer un dividende intérimaire sur base d'un état comptable préparé par eux duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer en tant que dividende intérimaire ne peuvent jamais excéder le montant total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que prélèvements effectuées sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu des Lois ou des Statuts.

Art. 14. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil de d'Administration nommera parmi ses membres un président et pourra nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même administrateur responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil d'Administration.

Le Conseil de d'Administration se réunira sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres, au lieu et date indiqués dans la convocation.

Si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés à une réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Un administrateur peut également renoncer à sa convocation à une réunion, soit avant soit après la réunion, par écrit en original, par fax ou par e-mail.

Des convocations écrites séparées ne sont pas requises pour les réunions qui sont tenues au lieu et date indiqués dans un agenda de réunions adopté à l'avance par le Conseil d'Administration.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Tout administrateur peut se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre administrateur comme son mandataire.

Tout membre du Conseil d'Administration peut représenter un ou plusieurs autres membres du Conseil d'Administration.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres.

Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

En outre, une décision écrite, signée par tous les administrateurs, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue.

Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs administrateurs.

Le Conseil d'Administration ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des administrateurs en fonction est présente ou représentée.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Art. 15. Rémunération et Débours. Sous réserve de l'approbation des actionnaire(s), les administrateur(s) peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 16. Conflit d'intérêts. Si un ou plusieurs administrateurs ont ou pourraient avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, cet administrateur devra en aviser les autres administrateur(s) et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans le cas d'un administrateur unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est administrateur, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise.

Art. 17. Responsabilité des administrateur(s). Les administrateurs n'engagent, dans l'exercice de leurs fonctions, pas leur responsabilité personnelle lorsqu'ils prennent des engagements au nom et pour le compte de la Société.

Art. 18. Commissaire(s) aux comptes. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires.

Les commissaires aux comptes seront nommés par les actionnaire(s) pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 19. Actionnaire(s). Les actionnaires exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Lois et les Statuts.

Si la Société ne compte qu'un seul actionnaire, celui-ci exerce les pouvoirs pré-mentionnés conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 20. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de juin à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 21. Assemblées générales. Les décisions des actionnaire(s) sont prises en assemblée générale tenue au siège social ou à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur convocation conformément aux conditions fixées par les Lois et les Statuts du Conseil d'Administration, subsidiairement, des commissaire(s) aux comptes, ou plus subsidiairement, des actionnaire(s) représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tous les actionnaires sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale.

Un actionnaire peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même actionnaire.

Lors de toute assemblée générale autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts ou du vote de décisions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour une modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les actionnaires à la majorité simple, indépendamment du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts ou du vote de décisions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour une modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) du capital social et les résolutions seront adoptées par les actionnaires représentant au moins les deux tiers (2/3) des votes exprimés.

Si ce quorum n'est pas atteint, les actionnaires peuvent être convoqués à une seconde assemblée générale et les résolutions seront alors adoptées sans condition de quorum par les actionnaires représentant au moins les deux tiers (2/3) des votes exprimés.

Art. 22. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 23. Comptes sociaux. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse l'inventaire des éléments de l'actif et du passif, le bilan ainsi que le compte de résultats conformément aux Lois afin de les soumettre aux actionnaire(s) pour approbation.

Tout actionnaire ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social.

Art. 24. Réserve légale. L'excédent favorable du compte de résultats, après déduction des frais généraux, coûts, amortissements, charges et provisions constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5%) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale («la Réserve Légale») dans le respect de l'article 72 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée).

Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Art. 25. Affectations des bénéfices. Après affectation à la Réserve Légale, les actionnaire(s) décident de l'affectation du solde du bénéfice net par versement de la totalité ou d'une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou la prime d'émission aux actionnaire(s), chaque action donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Art. 26. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision des actionnaire(s) délibérant comme en matière de modification de Statuts.

Au moment de la dissolution, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par les actionnaire(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, y compris les frais de liquidation, le produit net de liquidation sera réparti entre les actionnaire(s).

Les liquidateur(s) peuvent procéder à la distribution d'acomptes sur produit de liquidation sous réserve de provisions suffisantes pour payer les dettes impayées à la date de la distribution.

Art. 27. Disposition finale. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Sixième résolution

L'associé unique décide de révoquer les personnes suivantes en leur qualité d'administrateur de la Société:

- Monsieur Guy CREVECOEUR, demeurant à L-8311 Capellen, 86, route d'Arlon;
- Madame Maud DUMONT, demeurant à B-4910 Theux, 209, Chaussée de Verviers;
- Monsieur Serge COLLARD, demeurant à B-4900 Spa, 104, rue Sauvinière.

L'associé unique décide de leur donner décharge pour l'exercice de leurs mandats.

Septième résolution

L'associé unique décide de révoquer Monsieur Serge COLLARD, demeurant à B-4900 Spa, 104, rue Sauvinière, en sa qualité d'administrateur-délégué de la Société.

L'associé unique décide de lui donner décharge pour l'exercice de son mandat.

Huitième résolution

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux administrateurs de la Société:

- Monsieur Claude CREVECOEUR, indépendant, né le 19 mai 1950 à Etterbeek (Belgique), demeurant à B-4040 Herstal, 3/31, Esplanade de la Paix;
- Madame Christine GERARD, assistante de direction, née le 2 avril 1953 à Arlon (Belgique), demeurant à B-4040 Herstal, 3/31, Esplanade de la Paix;
- Monsieur Michaël CREVECOEUR, coordinateur de sécurité, né le 28 juin 1979 à Messancy (Belgique), demeurant à B-4040 Herstal, 3/31, Esplanade de la Paix.

La durée des mandats des administrateurs, prénommés, prendront fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2016.

Neuvième résolution

L'associé unique décide de nommer Monsieur Claude CREVECOEUR, pré-qualifié, en tant que nouvel administrateur-délégué de la Société.

La durée de son mandat d'administrateur-délégué prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2016.

Dixième résolution

L'associé unique confirme le mandat de la société à responsabilité limitée HD INVEST, ayant son siège social à L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.699, en sa qualité de commissaire aux comptes de la Société.

La durée de son mandat de commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2016.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

DONT ACTE, fait et passé à Weiswampach, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Crevecoeur, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 22 février 2012. Relation: DIE/2012/2240. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 22 février 2012.

Référence de publication: 2012029309/304.

(120038710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2012.

Algeco Finance Mezz sp. z o.o. Oddzial w Luksemburgu, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 150.076.

Les comptes annuels du 12 octobre 2009 au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorrit Crompvoets

Représentant permanent de la succursale

Référence de publication: 2012029691/12.

(120038992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

Algeco Finance 2L sp. z o.o. Oddzial w Luksemburgu, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 150.074.

Les comptes annuels du 28 septembre 2009 au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sharon Callahan

Représentant permanent de la succursale

Référence de publication: 2012029692/12.

(120038982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

RPSE Lunghezza S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.014.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 101.931.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 9 mars 2012

- La démission de Monsieur Jan Vermaas, directeur, avec adresse professionnelle à Schenkade 65, NL 2595 AS The Hague de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société a été acceptée par les associés, effective au 30 décembre 2011.

- Monsieur Will Rowson, directeur, avec adresse professionnelle à Schenkade 65, NL 2595 AS The Hague est élu par les associés en tant que gérant de catégorie A de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée et effective à partir du 30 décembre 2011.

Luxembourg, le 9 mars 2012.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2012032562/19.

(120042575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Rocky Pine, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 167.202.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the seventeenth of February.

Before Maître Martine Decker, notary residing in Hesperange.

There appeared:

UNSWORTH & ASSOCIATES, S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of Luxembourg, established and having its registered office at L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades, registered at the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under section B number 73.222,

here represented by, Mr Sébastien Pauchot, corporate lawyer, residing professionally at L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades, by virtue of a proxy given under private seal in Luxembourg on 17 February 2012.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting as aforesaid, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited company (société à responsabilité limitée), which it declares to hereby incorporate:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Rocky Pine, S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate purpose.

3.1. The purpose of the Company is the investment in debt or equity, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises, in any form whatsoever, and the management of such investments. The Company in particular may make, purchase or invest directly or indirectly in loans, securities or other financial assets (including, without limitation, stock, shares, other ownership interests, bonds, debentures or debt instruments). It may also participate in the creation, development, management, restructuring and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other entities. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other entity, and, generally, for its own benefit and that of any other entity or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which, directly or indirectly, favors or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital of the Company is set at thirteen thousand Euros (EUR 13,000) represented by thirteen thousand (13,000) shares without par value (the "Shares").

The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred.

5.4. All Shares will have equal rights, except as otherwise provided for in these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per Share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or videoconference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the share-

holders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Auditors (Réviseurs d'entreprises).

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several auditors (réviseurs d'entreprises), when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the auditors (réviseurs d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The auditors (réviseurs d'entreprises) may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1 Five (5) per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten (10) per cent of the share capital.

15.2. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

17.5. In case of discrepancies between the English version of the Articles and the French translation thereof, the English version shall prevail.

Subscription and payment

UNSWORTH & ASSOCIATES, S.à r.l., prenamed, subscribes to all the thirteen thousand (13,000) Shares with no par value and agrees to pay them in full by a contribution in cash in an amount of thirteen thousand euro (EUR 13,000).

The aggregate amount of thirteen thousand euro (EUR 13,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary by a bank certificate.

Transitory provisions

The first business year begins today and ends on 31. December 2012.

The first annual general meeting will be held in 2013.

Declaration of the appearing person

The Shareholder, through his proxyholder, declares, in application of the law of November 12, 2004, as amended, being the beneficial owner(s) of the Company object of the present deed and certifies that the funds/goods/rights used for the liberation of the share capital do not come from respectively that the Company does not undertake activities constituting a violation mentioned in articles 506-1 of the Luxemburgish penal code and 8-1 of the law of February 19th 1973 concerning the sale of medicinal substances and the fight against drug addiction (money laundering) or acts of terrorism as defined in article 135-5 of the Criminal Code (terrorism financing).

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at EUR 1,400.-.

Resolutions of the Sole Shareholder

The above named party, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1.- The number of managers is set at two (2), one class A manager and one class B manager.

2.- Are appointed as managers for indeterminate period of time:

a) Mr Kuy Ly ANG, born on 16 February 1967 in Phnom Penh (Vietnam), manager of companies, residing professionally at L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades, as class A manager;

b) Mr Sébastien PAUCHOT, corporate lawyer, born on 1 March 1976 in Paris (France), residing professionally at L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades, as class B manager;

3.- The address of the Company's registered office is fixed at L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le dix-sept février.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

UNSWORTH & ASSOCIATES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 73.222,

ici représentée par Monsieur Sébastien Pauchot, juriste, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 17 février 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer et qu'il a arrêté comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «Rocky Pine, S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, non-obstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est d'investir dans le financement ou le capital, à Luxembourg ou à l'étranger, de toute société ou entreprise, et de gérer lesdits investissements. La Société pourra en particulier, directement ou indirectement, acquérir ou investir en tous prêts, titres, et/ou tout autre forme d'actifs financiers (incluant notamment, mais non exclusivement, toutes actions, parts et autres titres de propriété, ainsi que toutes obligations, dettes ou instruments de prêt). Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, à la restructuration et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres entités. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre entité et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre entité ou personne. Pour éviter tout doute, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales**Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à treize mille Euros (13.000 EUR), représenté par treize mille (13.000) parts sociales (les Parts Sociales) sans valeur nominale.,

Les détenteurs des Parts Sociales sont collectivement désignés comme les Associés. Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à un vote.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. Outre le capital social, il peut être créé un compte de prime, sur lequel toute prime versée pour toute part sociale est transférée.

5.4. Toutes les Part Sociales auront des droits égaux, sauf disposition contraire prévue par les présents Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des Parts Sociales . (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation**Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

7.1. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront le conseil de gérance composé d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe B (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions qui sont tenues dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que toute décision ne soit pas valablement adoptée à moins d'être approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence, ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est administrée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote.

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tous gérants ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter en Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées à la l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5%) du bénéfice net de la Société est affecté pour l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) les comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) les comptes intérimaires montrent que suffisamment de bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés, adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Les boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes sont distribués aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, courrier électronique ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par l'un des moyens mentionnés ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être accordées par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

17.5. En cas de contradiction entre les termes de la version française et anglaise des présents statuts, la version anglaise prévaudra.

Souscription et paiement

UNSWORTH & ASSOCIATES S.à.r.l., prénommée, souscrit treize mille (13.000) Parts Sociales sans valeur nominale entièrement payées en numéraire pour un montant de treize mille euros (EUR 13.000,-).

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de treize mille euros (EUR 13.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné moyennant certificat bancaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2012.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en l'an 2013.

Déclaration de la personne comparante:

L'associée unique par son mandataire déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifie(nt) que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de EUR 1.400,-.

Résolutions de l'Associée Unique

La comparante préqualifiée, telle que représentée, représentant la totalité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre de gérants est fixé à deux (2), un gérant de classe A et un gérant de classe B.

2.- Les personnes suivantes sont nommées gérants pour une période indéterminée:

a) Monsieur Kuy Ly ANG, né le 16 février 1967 à Phnom Penh (Vietnam), gérant de sociétés, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades, comme gérant de classe A;

b) Monsieur Sébastien PAUCHOT, juriste, né le 1^{er} mars 1976 à Paris (France), demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades, comme gérant de classe B;

3.- Le siège social de la société est fixé à L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ce même comparant et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Hesperange.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Pauchot, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 février 2012. Relation: LAC/2012/8703. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le lundi 27 février 2012.

M. DECKER.

Référence de publication: 2012028999/503.

(120037245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2012.

AMP Capital Investors (Luxembourg No. 6) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.993.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 63911 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012029710/10.

(120039238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

Knupp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 118.572.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01.03.2012

Les actionnaires de la société KNUPP S.A. réunis le 01.03.2012 ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

1. Transfert du siège social au 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Le siège social de l'administrateur E.L.A. CAPITAL PARTNERS LUXEMBOURG S.e.n.c. a été transféré au 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Le siège social du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES S.à r.l. a été transféré au 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Pour extrait conforme,

Fait à Luxembourg, le 01.03.2012.

Référence de publication: 2012032454/16.

(120042508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Diminutif Coiffure Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 21, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 167.299.

—
STATUTS

L'an deux mille douze.

Le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Paulo Alexandre DA SILVA LOPES, coiffeur, demeurant à L-2145 Luxembourg, 109, rue Cyprien Merjai.

Le comparant a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de DIMINUTIF COIFFURE SARL.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un salon de coiffure pour dames et hommes, la vente de produits de soins capillaires, de produits destinés à la coiffure et de tout article relatif à cette branche, l'exercice de toute autre activité complémentaire ou connexe ainsi que le commerce de tout article non réglementé.

La société a en outre pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société a en outre pour objet l'acquisition et la vente d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance ou la gestion d'immeubles ou de patrimoines immobiliers uniquement pour son propre compte.

La société peut également procéder à l'acquisition, la cession, la concession, et la mise en valeur, sous quelque forme que ce soit, de brevets, licences, marques, dessins et modèle, droits d'auteur sur les oeuvres littéraires et artistiques et les logiciels, les noms de domaines et tous autres droits de la propriété intellectuelle.

La société pourra prêter ou emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- €), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,- €) chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été intégralement souscrites par Paulo Alexandre DA SILVA LOPES, susdit.

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à SEPT CENTS EUROS (700,- €).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-1221 Luxembourg, 221, rue de Beggen.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- Est nommé gérant, pour une durée illimitée:
- Paulo Alexandre DA SILVA LOPES, coiffeur, demeurant à L-2145 Luxembourg, 109, rue Cyprien Merjai.

La société est engagée par la signature du gérant.

Déclaration

En application de la loi du 12 novembre 2004 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal, le comparant déclare être le bénéficiaire réel des fonds faisant l'objet des présentes et déclare en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: DA SILVA LOPES et ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 janvier 2012. LAC/2012/4397. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives

Luxembourg, le 7 mars 2012.

Référence de publication: 2012029806/73.

(120039224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

FORCHIM S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 6.398.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Domiciliaire

Référence de publication: 2012032386/12.

(120042741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Garganey Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.983.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant unique

Référence de publication: 2012032393/13.

(120042628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Go Ahead SA, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 149.908.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012032401/10.

(120042661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Pola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5324 Contern, 4, rue des Chaux.

R.C.S. Luxembourg B 56.030.

L'an deux mil douze, le vingt-huitième jour de février.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme POLA S.A., avec siège social au 282, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 56030, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Gloden, alors notaire de résidence à Grevenmacher en date du 28 août 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 576 du 8 novembre 1996 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois suivant acte sous seing privé dans le cadre de la conversion de la devise du capital en euro en date du 30 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 513 du 3 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Lieve Nuyts, informaticienne, demeurant professionnellement à L-5324 Contern, 4 rue des Chaux,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Mario Derikx, demeurant professionnellement à L-5324 Contern, 4 rue des Chaux

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société à L-5324 Contern, 4 rue des Chaux;
2. Modification subséquente de l'article 2 §1 des statuts de la Société;
3. Démission des administrateurs et commissaire en place; décharge;
4. Nomination de 3 nouveaux administrateurs et d'un commissaire.
5. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées „ne varietur" par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de transférer le siège social de la Société du 282, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg à L-5324 Contern, 4 rue des Chaux.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'article 2 §1 des statuts de la Société est modifié et aura la teneur suivante:

" **Art. 2. §1.** Le siège social est établi dans la commune de Contern."

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires acte et accepte la démission des administrateurs et commissaire en place. La question de la décharge sera mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Quatrième résolution

En remplacement des administrateurs démissionnaires, l'assemblée générale des actionnaires décide de nommer 3 nouveaux administrateurs pour une période de 6 ans à savoir:

1) Monsieur Mario DERIKX, juriste, né à Lommel (B) le 5 juillet 1967 demeurant professionnellement à L-5324 Contern, 4 rue des Chaux;

2) Madame Lieve NUYTS, informaticienne, née à Lommel (B) le 18 décembre 1969 demeurant professionnellement à L-5324 Contern, 4 rue des Chaux; et

3) la société à responsabilité limitée Lunchtime S. à r.l. constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-5324 Contern, 4 rue des Chaux, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87860 dont le représentant permanent est Monsieur Mario Derikx, précité.

En remplacement du commissaire démissionnaire, l'assemblée générale des actionnaires décide de nommer un nouveau commissaire pour une période de 6 ans à savoir:

- Madame Carla LEITE OLIVEIRA épouse MACHADO, née le 11 septembre 1975 à Fafe (Portugal), demeurant à L-1853 Luxembourg, 24 rue Léon Kauffman.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille cent euros (EUR 1.100).

Pouvoirs

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, pour rédiger et signer tout acte de modification (faute(s) de frappe (s)) au présent acte.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Lieve Nuyts, Sophie Mathot, Mario Derikx, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 01 mars 2012. LAC/2012/9629. Reçu 75.-

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 mars 2012.

Référence de publication: 2012030011/84.

(120039214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

Danone Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 30.185.

L'an deux mille douze, le premier mars,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "DANONE Ré S.A.", ayant son siège social au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous section B numéro 30185.

L'assemblée est présidée par Madame Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Stéphane Menant, employé privé demeurant professionnellement 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 183.000 (cent quatre-vingt trois mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Augmentation de capital à concurrence d'un montant de EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 2.789.817,02 (deux millions sept cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix-sept euros et deux centimes d'Euros) à EUR 4.289.817,02 (quatre millions deux cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix-sept euros et deux centimes d'Euros) par augmentation de la valeur du pair comptable des actions; souscription et libération.

2) Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 2.789.817,02 (deux millions sept cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix-sept Euros et deux centimes d'Euros) à EUR 4.289.817,02 (quatre millions deux cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix-sept Euros et deux centimes d'Euros) par augmentation de la valeur du pair comptable des 183.000 (cent quatre-vingt trois mille) actions existantes par affectation à chacune d'un montant équivalent à EUR 1.500.000,-/183.000.

Souscription - Libération

Il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément que le montant de EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros) a été souscrit par les actionnaires au prorata de leur participation et libéré intégralement par un apport en numéraire de sorte que cette somme est dès à présent à la libre disposition de la société.

Seconde résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de remplacer l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social s'élève à EUR 4.289.817,02 (quatre millions deux cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix-sept Euros et deux centimes d'Euros) représenté par 183.000 (cent quatre-vingt trois mille) actions, sans désignation de valeur nominale.»

Les actions sont nominatives.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Lecomte, S. Menant, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 mars 2012. Relation: LAC/2012/9975. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): C. Frising.

Référence de publication: 2012029803/55.

(120039259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

Ulysse Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.685.

L'an deux mille onze, le vingt-huit décembre.

Par-devant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de Ulysse-Consult, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté (Grand-Duché de Luxembourg) (adresse postale: 11, avenue de la Liberté - BP 1745 - L-1017 Luxembourg) (la "Société") et constituée par acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 27 novembre 2006, publié au Mémorial C, n° 176, du 14 février 2007, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1776 du 31 août 2010.

L'assemblée générale extraordinaire a été ouverte et présidée par Monsieur Henri COLIN, gérant de société, demeurant à Dommartemont (France).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Margit HOLZER, directeur de recherche, demeurant à Dommartemont (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre HILAIREAU, gérant de société, demeurant à Saint-Max (France).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de soixante mille euros (EUR 60.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de neuf millions trois cent soixante dix mille euros (EUR 9.370.000,-) divisé en neuf mille trois cent soixante dix (9.370) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) à un montant de neuf millions quatre cent trente mille euros (EUR 9.430.000,-) divisé en neuf mille quatre cent trente (9.430) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-).

2. Emission de soixante (60) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision des associés se prononçant sur l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de soixante (60) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) par Monsieur Dominick COLIN, sans profession, né à Nancy (France), le 7 septembre 2011, demeurant 77, rue Sainte-Geneviève à F-54130 Dommartemont (France) par un apport en numéraire, 4. Attribution des soixante (60) nouvelles parts sociales à Monsieur Dominick COLIN en contrepartie de son apport en numéraire et acceptation de l'effectivité de l'augmentation de capital.

5. Modification de l'article 6 paragraphe 1^{er} des Statuts de la Société afin de refléter les résolutions devant être adoptées conformément aux points 1^{er}) à 4).

6. Divers

II) Les associés présents ou représentés, les procurations des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les associés ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des associés représentés, signées ne varietur par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumis simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les parts sociales représentant l'intégralité du capital social de neuf million trois cent soixante dix mille euros (EUR 9.370.000,-) sont représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les associés ont été dûment informés avant cette assemblée.

IV) L'assemblée a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide une augmentation du capital social d'un montant de soixante mille euros (EUR 60.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de neuf millions trois cent soixante-dix mille euros (EUR

9.370.000,-) divisé en neuf mille trois cent soixante-dix (9.370) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) à un montant de neuf millions quatre cent trente mille euros (EUR 9.430.000,-) divisé en neuf mille quatre cent trente dix (9.430) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-).

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'émettre soixante (60) parts sociales nouvelles et participants aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision des associés se prononçant sur l'augmentation de capital proposée.

Souscription et Libération

Est ensuite intervenu Monsieur Henri Michel COLIN prénommé, agissant en sa qualité d'administrateur légal de son enfant mineur Monsieur Dominick COLIN sans profession, né à Nancy, le 7 Septembre 2011, demeurant 77, rue Sainte-Geneviève à F-54130 Dommartemont (France).

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de Monsieur Dominick COLIN à soixante (60) nouvelles parts sociales, et libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales par un apport en espèces d'un montant de soixante mille euros (EUR 60.000,-).

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que chaque part sociale nouvelle a été libérée entièrement en espèces et que la somme de soixante mille euros (EUR 60.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

L'assemblée générale des associés, décide d'accepter ladite souscription et la libération par le souscripteur et d'attribuer soixante (60) parts sociales nouvelles à Monsieur Dominick COLIN.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale des associés décide de modifier l'article 6 des Statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

“ **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de neuf millions quatre cent trente mille euros (9.430.000,- EUR), représenté par neuf mille quatre cent trente (9.430) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

1.- Monsieur Henri Michel COLIN, gérant de société, né à Châteaubriant (France), le 26 Mai 1950, demeurant 77, rue Sainte- Geneviève à F-54130 Dommartemont (France), neuf mille quatre vingt (9.080) parts sociales.	9080
2.- Madame Margit HOLZER employée privée, née à Kirchdorf an der Krems (Autriche) le 17 Avril 1969, demeurant 77, rue Sainte- Geneviève à F-54130 Dommartemont (France), soixante dix (70) parts sociales.	70
3.- Monsieur Peter HOLZER sans profession, né à Kirchdorf an der Krems (Autriche), le 24 Janvier 2003, demeurant 77, rue Sainte- Geneviève à F-54130 Dommartemont (France), soixante (60) parts sociales.	60
4.- Monsieur Thibaut COLIN, sans profession, né à Nancy (France), le 24 mars 2004, demeurant 77, rue Sainte-Geneviève à F-54130 Dommartemont (France), soixante parts (60) sociales.	60
5.- Monsieur Bruno COLIN, employé privé, né à Nancy (France), le 23 octobre 1980, demeurant 50, cours Jean Jaurès à F-38000 Grenoble (France), cinquante parts (50) sociales.	50
6.- Madame Muriel COLIN-HENRION, employée privée, née à Nancy (France), le 23 octobre 1980, demeurant 23, route de Burenoz S- 1092 Belmont sur Lausanne (Suisse), cinquante parts (50) sociales.	50
7.- Monsieur Dominick COLIN sans profession, né à Nancy, le 7 Septembre 2011, demeurant 77, rue Sainte-Geneviève à F-54130 Dommartemont (France), soixante (60) parts sociales.	60
Total: neuf mille quatre cent trente parts sociales	9430

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.”

Evaluation des Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille euros (EUR 1.000,-).

En foi de quoi, le présent acte a été établi à Luxembourg à la date donnée en tête des présentes.

Lecture et interprétation faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur noms, prénoms usuels, état civil et domicile, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Henri COLIN, Margit HOLZER, Pierre HILAIREAU, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 05 janvier 2012. Relation GRE/2012/75. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 8 mars 2012.

Référence de publication: 2012030095/113.

(120039190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

Towers Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.809.

L'adresse des gérants suivants a été modifiée:

- Monsieur Costas Constantinides, gérant, né le 17 septembre 1979 à Nicosie, Chypre, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Monsieur Amine Zouari, gérant, né le 18 mars 1978 à Tunis, Tunisie, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 mars 2012.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012032609/18.

(120042482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

H&S Global, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.419.

Les comptes annuels au 30. September 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für H&S Global

DZ PRIVATBANK S.A.

Référence de publication: 2012032405/11.

(120042388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Garganey Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.983.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant unique

Référence de publication: 2012032394/13.

(120042772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Gestion Administration Défense 915 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 120.701.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01.03.2012

Les actionnaires de la société GESTION ADMINISTRATION DEFENSE 915 S.A. réunis le 01.03.2012 ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

1. Transfert du siège social au 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Pour extrait conforme,

Fait à Luxembourg, le 01.03.2012.

Référence de publication: 2012032399/13.

(120042510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Golden Bay Real Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 107.532.

—
Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GOLDEN BAY REAL ESTATES S.A.

Régis DONATI / Louis VEGAS-PIERONI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012032402/12.

(120042790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Montnoir Or S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R.C.S. Luxembourg B 25.224.

—
Il se dégage de l'acte d'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée MONTNOIR AND COMPANY HOLDING S.A., n°102/2012 du 20 janvier 2012, reçu p ar devant Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, que la dénomination de la société a changé en European Security Agency (ESA).

En conséquence, il y a lieu de changé la dénomination de l'associé MONTNOIR AND COMAPNY HOLDING S.A. en European Security Agency (ESA).

Luxembourg, le 14 février 2012.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2012032495/16.

(120042535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Solibau S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9163 Kehmen, 17, Haaptstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 160.548.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 13 mars 2012 que:

1. L'assemblée générale décide d'accepter la démission de sa qualité de gérante administrative de la société:

- Madame Carmen Dolores SOARES MARTINS, née le 6 novembre 1968 à Vale de Cambra (Portugal), demeurant à L- 9371 GILSDORF, 6a, rue des Jardins, avec effet immédiat.

2. L'assemblée générale décide de nommer comme gérant administratif de la société:

- Monsieur Nuno Miguel DE ALMEIDA LAGES, né le 29 septembre 1971 à Vale de Cambra (Portugal), demeurant à L- 9371 GILSDORF, 6a, rue des Jardins, qui accepte.

3. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Kehmen, le 13 mars 2012.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012032673/21.

(120041741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2012.

Grant Thornton Tax & Accounting, Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 112.359.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012032403/10.

(120042159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Home Technology (Soparfi) S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 122.791.

Nous, FFF MANAGEMENT & TRUST S.A., domiciliataire de la société HOME TECHNOLOGY (SOPARFI) S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le matricule B-122.791, confirmons que le siège social de ladite société au 15, boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg, est dénoncé à compter du 12 mars 2012 et que par conséquent la convention de domiciliation conclue entre les sociétés FFF MANAGEMENT & TRUST S.A. et HOME TECHNOLOGY (SOPARFI) S.A. est résiliée d'office à cette date.

Luxembourg, le 12 mars 2012.

FFF MANAGEMENT & TRUST S.A.

Référence de publication: 2012032415/13.

(120042622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Hotcity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 51, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 149.471.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de Hotcity S.A. du 9 janvier 2012:

Le conseil d'administration a pris note de la démission de Monsieur Pierre David en tant qu'administrateur délégué, avec effet au 1^{er} janvier 2012.

Le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Detlev Goetz, né le 31 mai 1963 à Roth (Allemagne), ayant son adresse au 26, rue de la Tournaille, F-57300 AY-SUR-MOSELLE, en tant qu'administrateur délégué avec effet au 9 janvier 2012 et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012032417/15.

(120042250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Nekia Corporation Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 89.175.

Il résulte des décisions de l'associé unique de la Société en date du 13 mars 2012 que l'associé a pris la décision suivante:
1. Le siège de la société est transféré du 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 13 mars 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NEKIA CORPORATION SARL
TMF Corporate Services S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2012032511/16.

(120042248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

I.O.S.E.F. 36 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 120.774.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01.03.2012

Les actionnaires de la société I.O.S.E.F. 36 S.A. réunis le 01.03.2012 ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

1. Transfert du siège social au 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Pour extrait conforme,

Fait à Luxembourg, le 01.03.2012.

Référence de publication: 2012032421/12.

(120042509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Immobilco 62 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 84.457.

—
Rectificatif du dépôt effectué le 27/01/2012 sous le numéro L120016955

Le bilan rectifié au 31 décembre 2010 (rectificatif du dépôt du bilan au 31/12/2010 déposé le 27/01/2012, n° L120016955) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012032422/12.

(120042736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

IB Management Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 47.699.

—
Les comptes annuels de la société au 30 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012032424/12.

(120042411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Ilan's S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 37, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 141.533.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012032426/9.

(120042802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Jardinage Vitali S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4316 Esch-sur-Alzette, 16B, rue de Schiffflange.
R.C.S. Luxembourg B 132.270.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012032441/9.

(120042282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Kerstin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 134.982.

—
Dépôt rectificatif du dépôt 12/41718 du 14 mars 2012

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Kerstin S.à r.l.

Référence de publication: 2012032449/11.

(120042824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Solergo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 150.722.

—
Extracts of the resolutions taken during the Meeting of the Board of Directors held on February 29th, 2012

- The resignation of Mr. Charles CONNER of his mandate as Director with effect as at February 29th, 2012 is accepted.
- Mr. John Alexander BETTS, born on July 29th, 1963 in Birmingham, United Kingdom with professional address at 3 More London Riverside, London SE1 2AQ, United Kingdom is co-opted as new Director. His mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2014.

Certified true

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenu le 29 février 2012

- La démission de M. Charles CONNER de son mandat d'Administrateur est acceptée avec effet au 29 février 2012.
- M. John Alexander BETTS, né le 29 juillet 1963 à Birmingham, Royaume-Uni avec adresse professionnelle au 3 More London Riverside, Londres SE1 2AQ, Royaume-Uni est coopté nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2012032592/19.

(120042471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Immobilière Campus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 57.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012032427/10.

(120042166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

In Bonis Property & Estate Management Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 132.023.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-Verbal des décisions du gérant unique, tenue à Luxembourg en date du 9 mars 2012 que:

- Le gérant unique a décidé de transférer le siège social de la société IN BONIS PROPERTY & ESTATE MANAGEMENT SARL avec effet au jour de la présente, à l'adresse 49, rue Giesener, L-1631 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2012032428/13.

(120042583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Intaris, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Rollingen, 113, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 132.129.

—
Dépôt rectificatif de l'ancien numéro L120035890

La rectification des comptes annuels au 31 décembre 2011, en remplacement de l'ancien dépôt numéro L120035890 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012032429/12.

(120042739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Total Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 5.486.

—
Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 29 février 2012

Titres et pouvoirs:

Le Conseil décide de retirer, à partir du 2 mars 2012, les pouvoirs tels qu'attribués lors du Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2009 à Monsieur Pierre DUHOT, Directeur Général, chargé de la gestion journalière de la société.

Le Conseil désigne en tant que Directeur Général en remplacement de Monsieur Pierre DUHOT, à dater du 2 mars 2012 et pour une durée indéterminée, la personne suivante:

Monsieur Frédéric SANTONI, demeurant au siège social de Total Luxembourg sis à L-1471 Luxembourg, Route d'Esch, 310 où il fait élection de domicile.

Conformément à l'article 11 des statuts, à partir du 2 mars 2012, Monsieur Frédéric SANTONI, Directeur Général, est chargé de la gestion journalière de la société et de sa représentation en ce qui concerne cette gestion.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Luxembourg, le 12 mars 2012.

Référence de publication: 2012032625/19.

(120042300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Achilles Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.952.

In the year two thousand and eleven,
on the fifth day of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

A. AIF VII Euro Holdings, L.P., an exempted limited partnership governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at C/O Walkers Corporate Services Limited, PO Box 908 GT, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, B.W.I., registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under number WK-23416, represented by its general partner Apollo Advisors VII (EH), L.P., an exempted limited partnership governed by the laws of the Cayman Islands, with its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, PO Box 908 GT, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, B.W.I., registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands under number WK-23405 ("AIF VII");

B. AP Achilles Holdings (EH-1), LLC, a limited liability company formed under the laws of Delaware, with principal office at 9 West 57th Street, New York, NY 10019, USA, registered with the Secretary of State of Delaware ("AP (EH 1)");

C. AP Achilles Holdings (EH-2), LLC, a limited liability company formed under the laws of Delaware, with principal office at 9 West 57th Street, New York, NY 10019, USA, registered with the Secretary of State of Delaware ("AP (EH 2)");

D. AP Achilles Holdings (EH-3), LLC, a limited liability company formed under the laws of Delaware, with principal office at 9 West 57th Street, New York, NY 10019, USA, registered with the Secretary of State of Delaware ("AP (EH 3)");

E. AP Achilles Holdings (EH-4), LLC, a limited liability company formed under the laws of Delaware, with principal office at 9 West 57th Street, New York, NY 10019, USA, registered with the Secretary of State of Delaware ("AP (EH 4)");

F. CVC European Equity Partners V (A) L.P., a limited partnership formed and organized under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-22056 represented by its general partner, CVC European Equity V Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 99031 ("CVC V (A)");

G. CVC European Equity Partners V (B) L.P., a limited partnership formed and organized under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-24527, represented by its general partner, CVC European Equity V Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 99031 ("CVC V (B)");

H. CVC European Equity Partners V (C) L.P., a limited partnership formed and organized under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-24524, represented by its general partner, CVC European Equity V Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 99031 ("CVC V (C)");

I. CVC European Equity Partners V (D) L.P., a limited partnership formed and organized under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-25044, represented by its general partner, CVC European Equity V Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 99031 ("CVC V (D)");

J. CVC European Equity Partners V (E) L.P., a limited partnership formed and organized under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-25043, represented by its general partner, CVC European Equity V Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 99031 ("CVC V (E)");

A. to J. hereafter collectively referred to as the "Shareholders".

K. SJT LIMITED, a company incorporated in Jersey (registered no. 99214), whose registered office is at 22-24 Seale Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, acting as nominee for and on behalf of Mr Scott Egan, Mr Mark Cloutier and Mrs Lorraine Denny (the "SJT");

L. Mr Dane Douetil, residing at Warnham Lodge, Northlands Road, Warnham, West Sussex, RH12 3SQ;

M. Mr Jonathan Turner, residing at 11 Brightlingsea Place, London, E14 8DB;

N. Mr Matthew Wilson, residing at Yeomans Cottage, High Street, Burwash, East Sussex, TN19 7HG

O. Mr Ray Cox, residing at 31 Meadow Walk, Harpenden, Herts, AL5 5TF;

P. Mr Baldeep Johal, residing at 37 Ashgrove Road, Goodmayes, Ilford, IG3 9XF.

K. to P. hereafter collectively referred to as the "Subscribers".

each hereby represented by Mrs. Elisa Faraldo Talmon, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given on April 2011.

Said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders declared that they are the shareholders of "Achilles Holdings 1 S.à r.l.", a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B155.952 and with a share capital of GBP 880,338.64, incorporated by a deed of the undersigned notary, on 8 October 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2471, dated 16 November 2010 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company

have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated 17 March 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To increase the Company's share capital by an amount of six hundred forty-three pounds sterling (GBP 643) so as to raise it from its current amount of eight hundred eighty thousand three hundred thirty-eight pounds sterling and sixty-four pence sterling (GBP 880,338.64) to eight hundred eighty thousand nine hundred eighty-one pounds sterling and sixty-four pence sterling (GBP 880,981.64) by the issue of six thousand four hundred thirty (6,430) new class A shares (the "Class A Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class B shares (the "Class B Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class C shares (the "Class C Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class D shares (the "Class D Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class E shares (the "Class E Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class F shares (the "Class F Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class G shares (the "Class G Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class H shares (the "Class H Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class I shares (the "Class I Shares") and six thousand four hundred thirty (6,430) new class J shares (the "Class J Shares") with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, having the rights described in the articles of incorporation of the Company.

2. To accept the subscription by SJT Limited, acting as nominee for and on behalf of Mr Scott Egan, pre-named, of four hundred ninety-four (494) Class A Shares, four hundred ninety-four (494) Class B Shares, four hundred ninety-four (494) Class C Shares, four hundred ninety-four (494) Class D Shares, four hundred ninety-four (494) Class E Shares, four hundred ninety-four (494) Class F Shares, four hundred ninety-four (494) Class G Shares, four hundred ninety-four (494) Class H Shares, four hundred ninety-four (494) Class I Shares and four hundred ninety-four (494) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and full payment in cash of the nominal value of such shares as well as a share premium of forty-nine thousand three hundred fifty pounds sterling and sixty pence sterling (GBP 49,350.60).

3. To accept the subscription by SJT Limited, acting as nominee for and on behalf of Mr Mark Cloutier, pre-named, of one thousand (1,000) Class A Shares, one thousand (1,000) Class B Shares, one thousand (1,000) Class C Shares, one thousand (1,000) Class D Shares, one thousand (1,000) Class E Shares, one thousand (1,000) Class F Shares, one thousand (1,000) Class G Shares, one thousand (1,000) Class H Shares, one thousand (1,000) Class I Shares and one thousand (1,000) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and full payment in cash of the nominal value of such shares as well as a share premium of ninety-nine thousand nine hundred pounds sterling (GBP 99,900).

4. To accept the subscription by SJT Limited, acting as nominee for and on behalf of Mrs Lorraine Denny, pre-named, of three hundred forty-four (344) Class A Shares, three hundred forty-four (344) Class B Shares, three hundred forty-four (344) Class C Shares, three hundred forty-four (344) Class D Shares, three hundred forty-four (344) Class E Shares, three hundred forty-four (344) Class F Shares, three hundred forty-four (344) Class G Shares, three hundred forty-four (344) Class H Shares, three hundred forty-four (344) Class I Shares and three hundred forty-four (344) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and full payment in cash of the nominal value of such shares as well as a share premium of thirty-four thousand three hundred sixty-five pounds sterling and sixty pence sterling (GBP 34,365.60).

5. To accept the subscription by Mr Dane Douetil, pre-named, of one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class A Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class B Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class C Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class D Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class E Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class F Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class G Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class H Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class I Shares and one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and full payment in cash of the nominal value of such shares as well as a share premium of one hundred forty-eight thousand one hundred fifty-one pounds sterling and seventy pence sterling (GBP 148,151.70).

6. To accept the subscription by Mr Jonathan Turner, pre-named, of one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class A Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class B Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class C Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class D Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class E Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class F Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class G Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class H Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class I Shares and one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and full payment in cash of the nominal value of such shares as well as a share premium of one hundred forty-two thousand three hundred fifty-seven pounds sterling and fifty pence sterling (GBP 142,357.50).

7. To accept the subscription by Mr Matthew Wilson, pre-named, of nine hundred thirteen (913) Class A Shares, nine hundred thirteen (913) Class B Shares, nine hundred thirteen (913) Class C Shares, nine hundred thirteen (913) Class D Shares, nine hundred thirteen (913) Class E Shares, nine hundred thirteen (913) Class F Shares, nine hundred thirteen (913) Class G Shares, nine hundred thirteen (913) Class H Shares, nine hundred thirteen (913) Class I Shares and nine hundred thirteen (913) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and full payment in cash of

the nominal value of such shares as well as a share premium of ninety-one thousand two hundred eight pounds sterling and seventy pence sterling (GBP 91,208.70).

8. To accept the subscription by Mr Ray Cox, pre-named, of one hundred sixty-one (161) Class A Shares, one hundred sixty-one (161) Class B Shares, one hundred sixty-one (161) Class C Shares, one hundred sixty-one (161) Class D Shares, one hundred sixty-one (161) Class E Shares, one hundred sixty-one (161) Class F Shares, one hundred sixty-one (161) Class G Shares, one hundred sixty-one (161) Class H Shares, one hundred sixty-one (161) Class I Shares and one hundred sixty-one (161) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and full payment in cash of the nominal value of such shares as well as a share premium of sixteen thousand eighty-three pounds sterling and ninety pence sterling (GBP 16,083.90).

9. To accept the subscription by Mr Baldeep Johal, pre-named, of six hundred ten (610) Class A Shares, six hundred ten (610) Class B Shares, six hundred ten (610) Class C Shares, six hundred ten (610) Class D Shares, six hundred ten (610) Class E Shares, six hundred ten (610) Class F Shares, six hundred ten (610) Class G Shares, six hundred ten (610) Class H Shares, six hundred ten (610) Class I Shares and six hundred ten (610) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and full payment in cash of the nominal value of such shares as well as a share premium of sixty thousand nine hundred thirtynine pounds sterling (GBP 60,939).

10. To amend article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 9).

11. Miscellaneous.

The Shareholders have thereupon requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the Company's share capital by an amount of six hundred forty-three pounds sterling (GBP 643) so as to raise it from its current amount of eight hundred eighty thousand three hundred thirty-eight pounds sterling and sixty-four pence sterling (GBP 880,338.64) to eight hundred eighty thousand nine hundred eighty-one pounds sterling and sixty-four pence sterling (GBP 880,981.64) by the issue of six thousand four hundred thirty (6,430) new class A shares (the "Class A Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class B shares (the "Class B Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class C shares (the "Class C Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class D shares (the "Class D Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class E shares (the "Class E Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class F shares (the "Class F Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class G shares (the "Class G Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class H shares (the "Class H Shares"), six thousand four hundred thirty (6,430) new class I shares (the "Class I Shares") and six thousand four hundred thirty (6,430) new class J shares (the "Class J Shares") with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, having the rights described in the articles of incorporation of the Company.

Subscriptions/Payments

Thereupon, now appears Mrs. Elisa Faraldo Talmon, pre-named, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the subscribers, pre-named, by virtue of the above mentioned proxies.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of SJT Limited, acting as nominee for and on behalf of Mr Scott Egan, pre-named, of four hundred ninety-four (494) Class A Shares, four hundred ninety-four (494) Class B Shares, four hundred ninety-four (494) Class C Shares, four hundred ninety-four (494) Class D Shares, four hundred ninety-four (494) Class E Shares, four hundred ninety-four (494) Class F Shares, four hundred ninety-four (494) Class G Shares, four hundred ninety-four (494) Class H Shares, four hundred ninety-four (494) Class I Shares and four hundred ninety-four (494) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and to fully pay in cash of the nominal value of such shares as well as a share premium of forty-nine thousand three hundred fifty pounds sterling and sixty pence sterling (GBP 49,350.60).

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of SJT Limited, acting as nominee for and on behalf of Mr Mark Cloutier, pre-named, of one thousand (1,000) Class A Shares, one thousand (1,000) Class B Shares, one thousand (1,000) Class C Shares, one thousand (1,000) Class D Shares, one thousand (1,000) Class E Shares, one thousand (1,000) Class F Shares, one thousand (1,000) Class G Shares, one thousand (1,000) Class H Shares, one thousand (1,000) Class I Shares and one thousand (1,000) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and to fully pay in cash the nominal value of such shares as well as a share premium of ninety-nine thousand nine hundred pounds sterling (GBP 99,900).

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of SJT Limited, acting as nominee for and on behalf of Mrs Lorraine Denny, pre-named, of three hundred forty-four (344) Class A Shares, three hundred forty-four (344) Class B Shares, three hundred forty-four (344) Class C Shares, three hundred forty-four (344) Class D Shares, three hundred forty-four (344) Class E Shares, three hundred forty-four (344) Class F Shares, three hundred forty-four (344) Class G Shares, three hundred forty-four (344) Class H Shares, three hundred forty-four (344) Class I Shares and three hundred forty-four (344) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and to fully pay in cash the nominal value of such shares as well as a share premium of thirty-four thousand three hundred sixty-five pounds sterling and sixty pence sterling (GBP 34,365.60).

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr Dane Douetil, pre-named, of one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class A Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class B Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class C Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class D Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class E Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class F Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class G Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class H Shares, one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class I Shares and one thousand four hundred eighty-three (1,483) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and to fully pay in cash the nominal value of such shares as well as a share premium of one hundred forty-eight thousand one hundred fifty-one pounds sterling and seventy pence sterling (GBP 148,151.70).

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr Jonathan Turner, pre-named, of one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class A Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class B Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class C Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class D Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class E Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class F Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class G Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class H Shares, one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class I Shares and one thousand four hundred twenty-five (1,425) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and to fully pay in cash the nominal value of such shares as well as a share premium of one hundred forty-two thousand three hundred fifty-seven pounds sterling and fifty pence sterling (GBP 142,357.50).

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr Matthew Wilson, pre-named, of nine hundred thirteen (913) Class A Shares, nine hundred thirteen (913) Class B Shares, nine hundred thirteen (913) Class C Shares, nine hundred thirteen (913) Class D Shares, nine hundred thirteen (913) Class E Shares, nine hundred thirteen (913) Class F Shares, nine hundred thirteen (913) Class G Shares, nine hundred thirteen (913) Class H Shares, nine hundred thirteen (913) Class I Shares and nine hundred thirteen (913) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and to fully pay in cash the nominal value of such shares as well as a share premium of ninety-one thousand two hundred eight pounds sterling and seventy pence sterling (GBP 91,208.70).

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr Ray Cox, pre-named, of one hundred sixty-one (161) Class A Shares, one hundred sixty-one (161) Class B Shares, one hundred sixty-one (161) Class C Shares, one hundred sixty-one (161) Class D Shares, one hundred sixty-one (161) Class E Shares, one hundred sixty-one (161) Class F Shares, one hundred sixty-one (161) Class G Shares, one hundred sixty-one (161) Class H Shares, one hundred sixty-one (161) Class I Shares and one hundred sixty-one (161) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and to fully pay in cash the nominal value of such shares as well as a share premium of sixteen thousand eighty-three pounds sterling and ninety pence sterling (GBP 16,083.90).

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr Baldeep Johal, pre-named, of six hundred ten (610) Class A Shares, six hundred ten (610) Class B Shares, six hundred ten (610) Class C Shares, six hundred ten (610) Class D Shares, six hundred ten (610) Class E Shares, six hundred ten (610) Class F Shares, six hundred ten (610) Class G Shares, six hundred ten (610) Class H Shares, six hundred ten (610) Class I Shares and six hundred ten (610) Class J Shares with a par value of one pence sterling (GBP 0,01) each, and to fully pay in cash the nominal value of such shares as well as a share premium of sixty thousand nine hundred thirty-nine pounds sterling (GBP 60,939).

For sake of clarity, SJT shall be considered as shareholder of the Company even though it acts as nominee for and on behalf of the persons listed under paragraphs 2. to 4.

The Shareholders resolved to accept these subscriptions and payments and acknowledged that the newly issued shares plus a total share premium of six hundred forty-two thousand three hundred fifty-seven pounds sterling (GBP 642,357) have been entirely paid in cash and that the Company has at its disposal the total amount of six hundred forty-three thousand pounds sterling (GBP 643,000) proof of which was given to the undersigned notary who expressly confirmed and recorded this statement.

Second resolution

The shareholders resolved to amend article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5.1.** The share capital of the Company is set at eight hundred eighty thousand nine hundred eighty-one pounds sterling and sixty-four pence sterling (GBP 880,981.64) divided into eight million eight hundred nine thousand eight hundred twenty (8,809,820) class A shares, eight million eight hundred nine thousand eight hundred sixteen (8,809,816) class B shares, eight million eight hundred nine thousand eight hundred sixteen (8,809,816) class C shares, eight million eight hundred nine thousand eight hundred sixteen (8,809,816) class D shares, eight million eight hundred nine thousand eight hundred sixteen (8,809,816) class E shares, eight million eight hundred nine thousand eight hundred sixteen (8,809,816) class F shares, eight million eight hundred nine thousand eight hundred sixteen (8,809,816) class G shares, eight million eight hundred nine thousand eight hundred sixteen (8,809,816) class H shares, eight million eight hundred nine thousand eight hundred sixteen (8,809,816) class I shares and eight million eight hundred nine thousand eight hundred sixteen (8,809,816) class J shares with a par value of one pence sterling (GBP 0.01) each."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at two thousand euro.

Declaration

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons' proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons' proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons' proxy holder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze,

le cinq avril.

Par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM (Grandduché de Luxembourg),

ont comparu:

A. AIF VII Euro Holdings, L.P., une société en commandite exemptée régie par les lois des Iles Caymans ayant son siège social à C/O Walkers Corporate Services Limited, PO Box 908 GT, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Caymans KY1-9005, Iles Caymans, B.W.I., enregistrée au registre des sociétés en commandite exemptées des Iles Caymans sous le numéro WK-23416, représentée par son associé gérant, Apollo Advisors VII (EH), L.P., une société en commandite exemptée régie par les lois des Iles Caymans ayant son siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, PO Box 908 GT, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Caymans KY1-9005, Iles Caymans, B.W.I., enregistrée au registre des sociétés en commandite exemptées des Iles Caymans sous le numéro WK-23405 ("AIF VII");

B. AP Achilles Holdings (EH 1), LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Delaware, ayant son bureau principal à 9 West 57th Street, New York, NY 10019, USA, enregistrée au Secrétariat de l'Etat du Delaware ("AP (EH 1)");

C. AP Achilles Holdings (EH 2), LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Delaware, ayant son bureau principal à 9 West 57th Street, New York, NY 10019, USA, enregistrée au Secrétariat de l'Etat du Delaware ("AP (EH 2)");

D. AP Achilles Holdings (EH 3), LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Delaware, ayant son bureau principal à 9 West 57th Street, New York, NY 10019, USA, enregistrée au Secrétariat de l'Etat du Delaware ("AP (EH 3)");

E. AP Achilles Holdings (EH 4), LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Delaware, ayant son bureau principal à 9 West 57th Street, New York, NY 10019, USA, enregistrée au Secrétariat de l'Etat du Delaware ("AP (EH 4)");

F. CVC European Equity Partners V (A) L.P., une société en commandite constituée et organisée selon les lois des Iles Caymans et ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Caymans KY1-9005, Iles Caymans, B.W.I., enregistrée au registre des sociétés en commandite exemptées des Iles Caymans sous le numéro WK-22056, représentée par son associé gérant, CVC European Equity V Limited, une société limitée régie par les lois du Jersey et ayant son siège social à 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Iles Anglo-Normandes, enregistrée avec la Commission des Services Financiers de Jersey sous le numéro 99031 ("CVC V (A)");

G. CVC European Equity Partners V (B) L.P., une société en commandite constituée et organisée selon les lois des Iles Caymans et ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Caymans KY1-9005, Iles Caymans, B.W.I., enregistrée au registre des sociétés en commandite exemptées des Iles Caymans sous le numéro WK-24527, représentée par son associé gérant, CVC European Equity V Limited, une société limitée régie par les lois du Jersey et ayant son siège social à 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Iles Anglo-Normandes, enregistrée avec la Commission des Services Financiers de Jersey sous le numéro 99031 ("CVC V (B)");

H. CVC European Equity Partners V (C) L.P., une société en commandite constituée et organisée selon les lois des Iles Caymans et ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Caymans KY1-9005, Iles Caymans, B.W.I., enregistrée au registre des sociétés en commandite exemptées des Iles Caymans sous le numéro WK-24524, représentée par son associé gérant, CVC European Equity V Limited, une société limitée régie par les lois du Jersey et ayant son siège social à 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Iles Anglo-Normandes, enregistrée avec la Commission des Services Financiers de Jersey sous le numéro 99031 ("CVC V (C)");

I. CVC European Equity Partners V (D) L.P., une société en commandite constituée et organisée selon les lois des Iles Caymans et ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Caymans KY1-9005, Iles Caymans, B.W.I., enregistrée au registre des sociétés en commandite exemptées des Iles Caymans sous le numéro

WK-25044, représentée par son associé gérant, CVC European Equity V Limited, une société limitée régie par les lois du Jersey et ayant son siège social à 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Iles Anglo-Normandes, enregistrée avec le Commission des Services Financiers de Jersey sous le numéro 99031 ("CVC V (D)");

J. CVC European Equity Partners V (E) L.P., une société en commandite constituée et organisée selon les lois des Iles Caymans et ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Caymans KY1-9005, Iles Caymans, B.W.I., enregistrée au registre des sociétés en commandite exemptées des Iles Caymans sous le numéro WK-25043, représentée par son associé gérant, CVC European Equity V Limited, une société limitée régie par les lois du Jersey et ayant son siège social à 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Iles Anglo-Normandes, enregistrée avec le Commission des Services Financiers de Jersey sous le numéro 99031 ("CVC V (E)");

(A. à J. ci-après collectivement dénommées les "Associés").

K. SJT LIMITED, une société constituée à Jersey (numéro d'enregistrement 99214), ayant son siège social à 22-24 Seale Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, en sa capacité de trustee de prête-nom, agissant au nom et pour le compte de M. Scott Egan, M. Mark Cloutier et Mme Lorraine Denny ("SJT").

L. M. Dane Douetil, résidant à Warnham Lodge, Northlands Road, Warnham, West Sussex, RH12 3SQ;

M. M. Jonathan Turner, résidant à 11 Brightlingsea Place, Londres, E14 8DB;

N. M. Matthew Wilson, résidant à Yeomans Cottage, High Street, Burwash, East Sussex, TN19 7HG;

O. M. Ray Cox, résidant à 31 Meadow Walk, Harpenden, Herts, AL5 5TF;

P. M. Baldeep Johal, résidant à 37 Ashgrove Road, Goodmayes, Ilford, IG3 9XF.

(K. à P. ci-après dénommés les "Souscripteurs");

chacun représentées par Mme Elisa Faraldo Talmon, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu de procurations données le avril 2011.

Les procurations signées "ne varietur" par les parties comparantes et par le notaire soussigné devront être annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés déclarent être les associés de «Achilles Holdings 1 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.952 et ayant un capital social de GBP 880.981,64.- constituée par acte du notaire soussigné, le 8 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2471, daté du 16 novembre 2010 (la "Société"). Les statuts de la société ont été modifié la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 17 mars 2011, pas encore publié au mémorial C Recueil des Sociétés et Associations..

Les Associés reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent quarante-trois livres sterling (GBP 643) de manière à l'augmenter de son montant actuel de huit cent quatre-vingt mille trois cent trente-huit livres sterling et soixante-quatre pence sterling (GBP 880.338,64) à huit cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-une livres sterling et soixante-quatre pence sterling (GBP 880.981,64) par l'émission de six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles Parts Sociales de Classe A (les "Parts Sociales de Classe A"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J") avec une valeur nominale d'un pence sterling (GBP 0,01) chacune, ayant les droits décrits dans les statuts de la Société.

2. Accepter la souscription par SJT, pré mentionné, agissant comme prête-nom au nom et pour le compte de M. Scott Egan de quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe A, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe B, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe C, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe D, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe E, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe F, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe G, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe H, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe I, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d'un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de quarante-neuf mille trois cent cinquante livres sterling et soixante pence sterling (GBP 49.350,60).

3. Accepter la souscription par SJT, pré mentionné, agissant comme prête-nom au nom et pour le compte de M. Mark Cloutier de mille (1.000) Parts Sociales de Classe A, mille (1.000) Parts Sociales de Classe B, mille (1.000) Parts Sociales

de Classe C, mille (1.000) Parts Sociales de Classe D, mille (1000) Parts Sociales de Classe E, mille (1.000) Parts Sociales de Classe F, mille (1.000) Parts Sociales de Classe G, mille (1.000) Parts Sociales de Classe H, mille (1000) Parts Sociales de Classe I, mille (1.000) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent livres sterling (GBP 99.900).

4. Accepter la souscription par SJT, pré mentionné, agissant comme prête-nom au nom et pour le compte de Mme Lorraine Denny de trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe A, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe B, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe C, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe D, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe E, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe F, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe G, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe H, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe I, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de trente-quatre mille trois cent soixante-cinq livres sterling et soixante pence sterling (GBP 34.365,60).

5. Accepter la souscription par M. Dane Douetil de mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe A, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe B, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe C, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe D, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe E, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe F, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe G, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe H, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe I, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de cent quarante-huit mille cent cinquante et une livres sterling et soixante-dix pence sterling (GBP 148.151,70).

6. Accepter la souscription par M. Jonathan Turner de mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe A, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe B, [mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe C, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe D, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe E, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe F, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe G, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe H, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe I, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de cent quarante-deux mille trois cent cinquante-sept livres sterling et cinquante pence sterling (GBP 142.357,50).

7. Accepter la souscription par M. Matthew Wilson de neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe A, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe B, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe C, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe D, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe E, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe F, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe G, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe H, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe I, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de quatre-vingt-onze mille deux cent huit livres sterling et soixante-dix pence sterling.

8. Accepter la souscription par M. Ray Cox de cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe A, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe B, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe C, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe D, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe E, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe F, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe G, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe H, [cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe I, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de seize mille quatre-vingt-trois livres sterling et quatre-vingt-dix pence sterling (GBP 16.083,90).

9. Accepter la souscription par M. Baldeep Johal de six cent dix (610) Parts Sociales de Classe A, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe B, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe C, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe D, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe E, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe F, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe G, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe H, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe I, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de soixante mille neuf cent trente-neuf livres sterling (GBP 60.939).

10. Modifier l'article 5 alinéa 1 des Statuts de la Société de telle sorte que ceux-ci reflètent les résolutions sur le point d'être adoptées conformément aux points 1) à 9).

11. Divers.

Les Associés ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent quarante-trois livres sterling (GBP 643) de manière à l'augmenter de son montant actuel de huit cent quatre-vingt mille trois cent trente-huit livres sterling et soixante-quatre pence sterling (GBP 880.338,64) à huit cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-une livres sterling et soixante-quatre pence sterling (GBP 880.981,64) par l'émission de six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles Parts Sociales de Classe A (les "Parts Sociales de Classe A"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"), six mille quatre cent trente (6.430) nouvelles parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J") avec une valeur nominale d'un pence sterling (GBP 0,01) chacune, ayant les droits décrits dans les statuts de la Société.

Souscriptions/Paiements

Est apparue Mme Elisa Faraldo Talmon, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé des souscripteurs, pré mentionnés, en vertu des procurations précitées.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de SJT, pré mentionné, agissant comme prête-nom au nom et pour le compte de M. Scott Egan de quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe A, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe B, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe C, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe D, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe E, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe F, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe G, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe H, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe I, quatre cent quatre-vingt-quatorze (494) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d'un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et de payer intégralement en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de quarante-neuf mille trois cent cinquante livres sterling et soixante pence sterling (GBP 49.350,60).

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de SJT, pré mentionné, agissant comme prête-nom au nom et pour le compte de M. Mark Cloutier de mille (1.000) Parts Sociales de Classe A, mille (1.000) Parts Sociales de Classe B, mille (1.000) Parts Sociales de Classe C, mille (1.000) Parts Sociales de Classe D, mille (1.000) Parts Sociales de Classe E, mille (1.000) Parts Sociales de Classe F, mille (1.000) Parts Sociales de Classe G, mille (1.000) Parts Sociales de Classe H, mille (1.000) Parts Sociales de Classe I, mille (1.000) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d'un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et de payer intégralement en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent livres sterling (GBP 99.900).

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de SJT, pré mentionné, agissant comme prête-nom au nom et pour le compte de Mme Lorraine Denny de trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe A, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe B, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe C, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe D, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe E, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe F, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe G, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe H, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe I, trois cent quarante-quatre (344) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d'un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et de payer intégralement en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de trente-quatre mille trois cent soixante-cinq livres sterling et soixante pence sterling (GBP 34.365,60).

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de M. Dane Douetil de mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe A, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe B, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe C, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe D, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe E, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe F, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe G, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe H, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe I, mille quatre cent quatre-vingt-trois (1.483) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d'un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et de payer intégralement en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de cent quarante-huit mille cent cinquante et une livres sterling et soixante-dix pence sterling (GBP 148.151,70).

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de M. Jonathan Turner de mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe A, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe B, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe C, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe D, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe E, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe F, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe G, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe H, mille

quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe I, mille quatre cent vingt-cinq (1.425) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et de payer intégralement en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de cent quarante-deux mille trois cent cinquante-sept livres sterling et cinquante pence sterling (GBP 142.357,50).

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de M. Matthew Wilson de neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe A, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe B, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe C, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe D, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe E, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe F, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe G, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe H, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe I, neuf cent treize (913) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et de payer intégralement en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de quatre-vingt-onze mille deux cent huit livres sterling et soixante-dix pence sterling (91.208,70).

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de M. Ray Cox de cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe A, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe B, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe C, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe D, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe E, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe F, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe G, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe H, [cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe I, cent soixante et une (161) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de seize mille quatre-vingt-trois livres sterling et quatre-vingt-dix pence sterling (GBP 16.083,90).

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de M. Baldeep Johal de six cent dix (610) Parts Sociales de Classe A, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe B, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe C, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe D, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe E, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe F, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe G, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe H, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe I, six cent dix (610) Parts Sociales de Classe J, avec une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0,01) chacune, et paiement intégrale en numéraire de la valeur nominale de ces parts sociales ainsi que d'une prime d'émission de soixante mille neuf cent trente-neuf livres sterling (GBP 60.939).

Par soucis de clarté, SJT, sera considérée comme associé de la Société même si SJT agit comme prête-nom au nom et pour le compte des personnes énoncées aux alinéas 2. à 4.

Les Associés décident d'accepter les souscriptions et paiements et reconnaissent que les nouvelles parts sociales émises et la prime d'émission de six cent quarante-deux mille trois cent cinquante-sept livres sterling (GBP 642.357) ont été intégralement payés en numéraire et que la Société a à sa disposition le montant total de six cent quarante-trois mille livres sterling (GBP 643.000), la preuve en a été donnée au notaire instrumentant qui le confirme expressément et l'acte.

Seconde résolution

Les Associés décident de modifier l'article 5 alinéa 1 des Statuts de la Société qui désormais seront lus comme suit:

" **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à huit cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-une livres sterling et soixante-quatre pence sterling (GBP 880.981,64) divisé en huit million huit cent neuf mille huit cent vingt (8.809.820) parts sociales de classe A, huit million huit cent neuf mille huit cent seize (8.809.816) parts sociales de classe B, huit million huit cent neuf mille huit cent seize (8.809.816) parts sociales de classe C, huit million huit cent neuf mille huit cent seize (8.809.816) parts sociales de classe D, huit million huit cent neuf mille huit cent seize (8.809.816) parts sociales de classe E, huit million huit cent neuf mille huit cent seize (8.809.816) parts sociales de classe F, huit million huit cent neuf mille huit cent seize (8.809.816) parts sociales de classe G, huit million huit cent neuf mille huit cent seize (8.809.816) parts sociales de classe H, huit million huit cent neuf mille huit cent seize (8.809.816) parts sociales de classe I et huit million huit cent neuf mille huit cent seize (8.809.816) parts sociales de classe J ayant chacune une valeur nominale d' un pence sterling (GBP 0.01)."

Estimation des coûts

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société à la suite de cet acte notarié sont estimés à deux mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la partie contractante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie contractante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour indiqué sur l'acte.

L'acte ayant été lu à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: E. FARALDO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 08 avril 2011. Relation: EAC/2011/4777. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012029013/545.

(120037848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2012.

International Premium Services IPS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 131.101.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

i. A. Weber.

Référence de publication: 2012032430/10.

(120042805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

J.P. Morgan SFM General Partner Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 140.028.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2012.

Référence de publication: 2012032438/10.

(120042167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Lavande Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.645.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012032461/10.

(120042675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

James Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.391.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 08 mars 2012.

1. L'assemblée générale décide de fixer le siège social de la société au 8, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg
2. L'assemblée générale décide de nommer pour une durée indéterminée Monsieur Luke CHAPMAN né le 03 novembre 1968 à Amersham et demeurant à 11 Sandilands Road London SW6 2BD. a u x fonctions de gérant unique.

Luxembourg, le 08 mars 2012.

Pour JAMES LUX S.A R.L.

Signatures

Référence de publication: 2012032440/14.

(120042184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

JPOne, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 87.540,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.536.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1902 du 15 septembre 2010.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JPOne, en liquidation volontaire

Signature

Référence de publication: 2012032444/14.

(120042527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

JRS Credit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 300.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 166.085.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société datées du 2 mars 2012

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège de la Société en date 2 mars 2012 du 18, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JRS Crédit S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2012032445/14.

(120042203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Natalya-1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 153.472.

—
EXTRAIT

La société Undur Tolgoi Minerals Inc., société enregistrée auprès du BC Registrar of Companies, Province de Colombie Britannique (Canada), sous le numéro BC0898731, associé unique de la Société, a désormais son siège au Suite 900, 595 Howe Street, Vancouver, BC V6C 2T5, Canada.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012032503/12.

(120042743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Lir International Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 160.875.

—
Les comptes annuels au 30 Juin 2011, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012032458/13.

(120042244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Lagena Company A.G. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 15.584.

—
Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 28 février 2012 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2014.

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-délégué et Président;

- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;
- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2012032459/15.

(120042588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Langehegermann S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.I. Zare llot Est I8.

R.C.S. Luxembourg B 91.857.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012032460/9.

(120042284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Patron Braunschweig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 150.350.

Il est porté à la connaissance de tiers que:

- Géraldine SCHMIT, gérante de la société émarginée, à désormais son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat
- Robert BRIMEYER, gérant de la société émarginée, à désormais son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat

Luxembourg, le 22 novembre 2011.

Pour extrait
Pour la société

Référence de publication: 2012032529/16.

(120042792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Massy Chateau Holding (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.178.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012032486/9.

(120042757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Sibural Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 94.414.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh day of December.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the public limited company (société anonyme) "SIBURAL HOLDING S.A.", with registered office at L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore, (R.C.S. Luxembourg section B number 94.414), incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, then notary residing in Luxembourg, on dated July 4, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 811 of August 4, 2003, whose articles of incorporation were amended by a deed of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, then notary residing in Luxembourg, dated December 30th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 686 of April 4th, 2006.

The corporate capital is set at five hundred thousand U.S. Dollars (USD 500,000.-), divided into fifty thousand (50,000) shares with a par value of ten U.S. Dollars (USD US 10.-) each.

The meeting is chaired by Mr Bob PLEIN, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Jeff FELLER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg

The meeting elects as scrutineer Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

I. That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxyholders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

II. That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1.- Approval of the closing balance sheet of the Company.

2.- Transfer of the registered office of the Company from Luxembourg to 1st Floor, Kings Court, Bay Street in P.O.Box N-3944, Nassau, Bahamas, without any prior dissolution, and simultaneous transformation of the Company into a Company of Bahamas nationality.

3. Resignation of the current Directors and discharge for the execution of their mandates.

4. Resignation of the current Statutory Auditor and discharge for the execution of his mandate.

5. Appointment of the Directors.

6. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken by the meeting by unanimous vote.

First resolution

The General Meeting approves the closing balance sheet of the Company established as at August 31st, 2011

The said approved document shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

The General Meeting resolves, in accordance with Article 67-1(1) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, to transfer the registered office of the Company from Luxembourg to 1st Floor, Kings Court, Bay Street in P.O.Box N-3944, Nassau, Bahamas, without prior dissolution.

It is furthermore resolved that the Company adopt the Bahamas nationality and be transformed simultaneously into a company of Bahamas with the name "SIBURAL HOLDING S.A.", and a copy of the new articles of incorporation, will after having been signed the members of the Board and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

Third resolution

The General Meeting accepts the resignation of the current Directors of the Company and, by special vote, gives discharge to them for the execution of their mandates until this date.

Fourth resolution

The General Meeting accepts the resignation of the current Statutory Auditor of the Company and, by special vote, gives discharge to him for the execution of his mandate until this date.

Fifth resolution

The general meeting empowers each Maître Guy LUDOVISSY and Trident Corporate Services (Bahamas) Ltd each to represent the Company in the Grand-Duchy of Luxembourg and the Bahamas, before all administrative, fiscal and other necessary or appropriate in relation to procedures following the transfer of registered office of the Company and the change of nationality, as mentioned above

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 1,050.-.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-sept décembre.

Pardevant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme " SIBURAL HOLDING S.A.", avec siège social à L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore (R.C.S. Luxembourg section B numéro 94.414), constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 811 du 4 août 2003. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 686 du 4 avril 2006.

Le capital social est fixé à cinq cent mille dollars U.S. (USD 500.000,-), divisé en cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de dix dollars U.S. (USD 10,-) chacune

L'assemblée est présidée par Monsieur Bob PLEIN, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jeff FELLER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1.- Approbation du bilan de clôture de la Société.
- 2.- Transfert du siège social de la Société de Luxembourg à 1st Floor, Kings Court, Bay Street in P.O.Box N-3944, Nassau, Bahamas, sans dissolution préalable, et transformation concomitante de la Société en une société de nationalité des Bahamas.
3. Démission des administrateurs actuels et décharge à leur donner pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
4. Démission du commissaire aux comptes actuel et décharge à lui donner pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.
5. Nomination des administrateurs.
6. Divers.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale approuve le bilan de clôture de la Société établi au 31 août 2011.

Ledit document approuvé demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide, conformément à l'article 67-1(1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de transférer le siège social de la Société de Luxembourg à 1st Floor, Kings Court, Bay Street in P.O.Box N-3944, Nassau, Bahamas, sans dissolution préalable.

Il a été en outre décidé l'adoption par la Société de la nationalité de Bahamas et sa transformation concomitante en une société de Bahamas sous la dénomination de " SIBURAL HOLDING S.A.", et une copie des nouveaux statuts, après avoir été signée par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission des administrateurs actuels de la Société et, par vote spécial, leur donne décharge pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission du commissaire aux comptes actuel de la Société et, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée donne procuration à Maître Guy LUDOVISSY, et à Trident Corporate Services (Bahamas) Ltd pour représenter seul la Société au Grand-Duché de Luxembourg et au Bahamas, devant toutes les instances administratives, fiscales et autres nécessaires ou utiles relativement aux formalités à la suite du transfert de siège de la Société et du changement de sa nationalité, comme dit ci-avant.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à 1.050,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bob PLEIN, Jeff FELLER, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 02 janvier 2012. Relation GRE/2012/10. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 8 mars 2012.

Référence de publication: 2012030054/145.

(120039049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

Rikiki Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-5370 Schuttrange, 6A, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 97.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RIKIKI S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2012032558/11.

(120042783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Lea Kappweiler Bureau Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1363 Howald, 3B, rue du Couvent.

R.C.S. Luxembourg B 68.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012032462/10.

(120042150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Lemar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.138.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 13 mars 2012 que les Administrateurs ont décidé de fixer le siège social de la société au no. 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2012.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2012032463/14.

(120042608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Litho Khroma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 64.158.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01.03.2012

Les actionnaires de la société LITHO KHROMA S.A. réunis le 01.03.2012 ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

1. Transfert du siège social au 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Le siège social du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES S.à r.l. a été transféré au 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Pour extrait conforme,

Fait à Luxembourg, le 01.03.2012.

Référence de publication: 2012032465/14.

(120042507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Lorima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 99, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 107.346.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 26.09.2011 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31.12.2013

- François KOCH, 105 rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg, Président et Administrateur-Délégué
- Florence KOCH, 3 rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg, Administrateur
- Robert KOCH, 7 rue des Primevères, L-2351 Luxembourg, Administrateur

Signature.

Référence de publication: 2012032467/13.

(120042586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Luxembourg International Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 40.312.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012032471/10.

(120042229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

**Luxembourg International Holding S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme -
Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 13.169.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 mars 2012, Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de Madame Marie BOURLOND démissionnaire. Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017.

Luxembourg, le 15.03.2012.

Pour: LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Caroline Felten

Référence de publication: 2012032472/17.

(120042460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Microsoft Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 49.700,00.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 97.198.

Extrait de l'assemblée générale annuelle de la Société en date du 1^{er} mars 2012

L'associé unique de la Société a pris acte que Deloitte S.A. est devenue Deloitte Audit à partir du 30 novembre 2011.

L'associé unique de la Société a décidé que Deloitte Audit est dorénavant nommée en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société et non plus en tant que commissaire aux comptes, en conformité aux dispositions de la loi du 19 décembre 2002, jusqu'à l'expiration de son mandat en date du 26 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Microsoft Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2012032478/15.

(120042315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Toga Investments Pt. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 312.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 114.085.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société le 22 février 2012.

L'Associé unique de la Société a décidé d'accepter la démission de Monsieur Lawrence Michael Teitelbaum en tant que gérant de la Société, et ce à compter du 22 février 2012.

L'Associé unique a décidé de remplacer Monsieur Lawrence Michael Teitelbaum par Mr Ryan Loggie, domicilié au 58, St Pauls Rd N, Hempstead New York 11550, USA, en tant que gérant, et ce à compter du 22 février 2012, et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, les gérants de la Société au 22 février 2012 sont les suivants:

- Halsey Sàrl

- Mr Ryan Loggie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TOGA Investments PT S.à r.l.

Halsey Sàrl

Signature

Gérant

Référence de publication: 2012032708/22.

(120042680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Nitsba Actipole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 99.904.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01.03.2012

Les actionnaires de la société NITSBA ACTIPOLE S.A. réunis le 01.03.2012 ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

1. Transfert du siège social au 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Pour extrait conforme,

Fait à Luxembourg, le 01.03.2012.

Référence de publication: 2012032513/12.

(120042564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Trade Connection Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6620 Wasserbillig, 1, rue de la 87e Division Américaine.
R.C.S. Luxembourg B 76.603.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 16 février 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société anonyme TRADE CONNECTION HOLDING S.A., avec siège social à L-6620 Wasserbillig, 1, rue de la 87e Division Américaine, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 8 mars 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2012032710/22.

(120042770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

Slyngso Informatique Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 24, avenue François Clement.
R.C.S. Luxembourg B 82.937.

—
Les comptes annuels aux 01-01-2010 - 31-12-2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012032585/10.

(120042172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

TransAtlantic Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 90.477.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012033708/10.

(120044053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.
